

Directeur de la publication I Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre ● Mise en page et secrétaire de rédaction : Dominique DEROUBAIX ● Secrétariat : Christine DUBUS ● Photos : Béatrice DESMET - Quentin HUART - Jean-Claude MAHE - Eddy VERCLEVEN - Laure ANDRE ● Editeur responsable : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre

# l'Estaimpuisien

## BULLETIN COMMUNAL

## N° 132 DECEMBRE 2016

Crédit photo - N.D.

# LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE



- DIMANCHE 11 DECEMBRE - LEERS-NORD - Place communale De 10h00 à 20h00

**MARCHE DE NOEL DES SATCHEUX**

(sous chapiteau chauffé)
Cadeaux - artisanat - animations enfants - Père Noël - restauration
Tout est réuni et peut-être la neige...

- VENDREDI 16 DECEMBRE SAINT-LEGER - Cadichon - MARCHE DE NOEL - A partir de 18h00

Des cadeaux de dernière minute pour tous... En la salle du Cadichon, rue de Warcoing

- SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 DECEMBRE - ESTAIMBOURG - Domaine de Bourgogne (chalet central) - MARCHE DE NOEL - de 10h00 à 18h00

Sous chapiteau... des stands vous attendent afin de prévoir les achats de Noël - petite restauration...

- DIMANCHE 18 DECEMBRE - 11h00 - PASSAGE DU PERE NOEL

(oeuvres sociales du Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL) sur le marché - UNIQUEMENT SUR INVITATION ET INSCRIPTION !

- DIMANCHE 25 DECEMBRE (12h00) - ESTAIMPUIS - Salle bon accueil - NOEL DES PERSONNES SEULES

Repas de Noël du comité des oeuvres sociales du Bourgmestre, offert aux personnes domiciliées seules de plus de 50 ans d'Estaimpuis et des entités avoisinantes - Le seul et unique critère retenu pour y participer est d'être domicilié(e) seul(e). Toute personne isolée ayant 50 ans et plus désireuse de passer cette journée en notre compagnie peut le faire en téléphonant au 0474.59.50.36 (inscription obligatoire).



## ESTAIMPUIS - 17 décembre
## Eglise St-Barthélémy - 20h00
# CONCERT DE NOEL

## AVEC LA CHORALE AFROPEEN «SANGOMA»

Participation : 5 €
Réservation : 056.48.13.76 - 0478.84.06.07

Fruit d'un travail vocal qui forme un pont entre le monde occidental et celui de l'Afrique, entre l'urbain et l'ethnique, offrant une approche différente du chant, un mélange irrésistible de polyphonie et de rythme.



# Le mot du Député-Bourgmestre

## On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin

Comme chaque année à pareille époque, nous profitons de ce nouveau numéro de votre revue pour vous présenter le budget communal. Un budget voté lors du Conseil communal du 24 octobre dernier que nous avons concocté avec un désir ardent de réussite dans la solidarité, pour et avec les Estaimpuisiens. Avec en points d'orgue, d'une part, la diminution de la part de la dette à 15 %, objectif que nous nous étions assignés pour la fin de cette législature et que, grâce à une attention de tous les instants, nous avons déjà pu atteindre. D'autre part, des investissements à hauteur de 4.000.000 € pour le bienvivre de l'ensemble des Estaimpuisiennes et Estaimpuisiens.

Ainsi, dans le cadre du PCDR, nous entamerons les travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Bailleul en Maison des Associations ainsi que du cœur et des portes de Néchin. Nous poursuivrons, par ailleurs, les démarches pour la construction de cinq logements pour personnes âgées à Saint-Léger. Toujours dans le domaine du logement, nous continuerons l'ancrage communal avec la création d'un logement au-dessus de l'école de Néchin et l'aménagement de trois logements dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie à Leers-Nord. En ce qui concerne la sécurité, la priorité des priorités, nous procéderons à un nouvel achat de caméras de surveillance.

Afin de diminuer notre empreinte écologique, notre plan d'investissement dans le photovoltaïque sera poursuivi avec l'installation de panneaux solaires sur l'école d'Evregnies, de même que l'isolation de la toiture et le remplacement de la chaudière par un appareil plus économique en terme de consommation et donc d'énergie. C'est toujours dans ce cadre, afin d'encourager la mobilité douce, que des travaux de réfection, d'amélioration et d'embellissement de nos sentiers communaux seront initiés, ce qui contribuera également à faciliter la jonction entre les sept localités de notre entité.

Afin de préserver l'emploi sur notre territoire, nous procéderons à des travaux de rénovation du bâtiment abritant «La Redoute». En ce qui concerne nos routes, nous poursuivrons le programme de réfection des voiries sans oublier la réfection des trottoirs dans les cités des «Heures claires».

Une part de ce budget sera consacrée à la culture, notamment, avec la rénovation de l'école des arts ou encore des travaux d'entretien du château de Bourgogne qui accueille de nombreuses expositions gratuites tout au long de l'année. Le budget fait également la part belle au sport. C'est ainsi que des montants ont été réservés afin de réaliser des aménagements aux complexes sportifs d'Estaimpuis et d'Estaimbourg, que le parcours santé du canal sera réhabilité et que du mobilier sera acquis pour le club de foot de Néchin.

Pour le confort de nos ouvriers et employés, des travaux d'aménagement ont été prévus au hall technique et des achats d'outillage seront réalisés. Enfin, une attention particulière sera portée aux cultes, avec la rénovation de l'église d'Estaimbourg et des vitraux de l'église d'Estaimpuis.

Malgré les difficultés financières auxquelles nous restons confrontés, nous avons donc pu dégager les moyens nécessaires pour permettre des investissements nombreux, variés et judicieux au service de la collectivité, le tout sans instaurer de nouvelles taxes et en maintenant un service public de qualité au bénéfice de tous. Preuve, pour paraphraser Johan VON GOETHE, que l'on peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin.

Votre toujours dévoué,

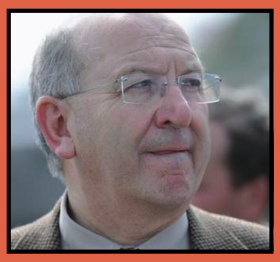
**Daniel SENESAEL**,
Bourgmestre-Député.

# SOMMAIRE

● 2 . Les animations de fin d'année - Le concert de Noël ● 3. Le mot du Député-Bourgmestre ● 4. Les nouvelles du groupe CDH - Intérêts citoyens - Cercle de Lecture - Election du Roman Estaimpuisien 2016 ● 5. Les dates du Nat' Agenda - L'Agenda 21 du développement durable ● 6- La police de proximité, des agents au service des citoyens ● 7. Manifestations culturelles ● 8. Intervention du groupe PS - Intervention du groupe ECOLO ● 9. Cabinet de Chantal DELANGRE - Echevine de l'Enseignement et de la Jeunesse ● 10. Cabinet de Christian LECLERCQ - Echevin des Travaux ● 11. Bailleul - Renouveau pour la chapelle du Calvaire ● 12. Rubrique santé - Flash repassage ● 13. Christian HOLLEMAERT - chargé des finances - budget 2017 ● 14-15. Budget 2017 - analyse par Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre ● 16-17. Cabinet de Fredy DOUILLET - Echevin des Sports et des Affaires sociales ● 18. Cabinet de Jean-Michel NOTTEBAERT - Echevin du Développement territorial ● 19. Daniel SENESAEL - Député-Bourgmestre en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes ● 20. Nouveau et près de chez vous ● 21. Installation du conseil des Juniors ● 22. C'était il y a longtemps... les cafés à Estaimpuis ● 23. Oxy'jeunes, premier anniversaire ● 24. Retour sur «Place aux enfants».

# Les nouvelles du Groupe CDH-Intérêts Citoyens

## Patrick VAN HONACKER, Chef de file



Ce 31 octobre, date de remise de mon texte au secrétariat communal, je ne vous parlerai pas du CETA. C'est la Toussaint, moment favori pour penser aux nôtres, à nos amis trop tôt disparus ! Vous lirez ces lignes début décembre et Noël sera déjà à nos portes, moment favori pour penser à la paix autour de nous et dans le monde.

Revenons à notre Conseil communal du 24 octobre avec les commentaires du budget pour 2017, après avoir évoqué la 3ème modification budgétaire de 2016. A ce sujet, Bernard WATTEZ s'est livré à une étude approfondie sur le produit des droits d'entrée à la piscine communale, l'inscription d'une somme de 268.000 € pour le fonctionnement du corps de sapeurs-pompiers relative à l'année 2014, une augmentation de 35.000 € pour l'électricité de bâtiments communaux, une majoration de 32.360 € pour fourniture d'eau... : il demande une appréciation plus juste, une gestion plus efficace de certains services communaux, pour éviter ce genre de surprises désagréables.

Je suis intervenu ensuite sur le budget 2017 **en demandant une DIMINUTION DE LA TAXE ADDITIONNELLE A L'I.P.P. ET UNE DIMINUTION , VOIRE LA SUPPRESSION DE LA TAXE DES EGOUTS :**

«Le budget communal nous est présenté avec un résultat positif de 262.449,97€. Les investissements communaux peuvent donc suivre leur cours, de même que les besoins normaux des différents secteurs de notre commune. **Pour l'exercice 2015, le budget avait été équilibré par l'augmentation de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) de 8,5 à 8,8%, soit le maximum autorisé.**

**En 2014, l'équilibre avait été atteint moyennant l'augmentation de la taxe sur les égouts, passant de 50 à 65 € : durant le mandat 2007 à 2012, cette taxe avait été créée pour équilibrer le budget. La prévision de cette taxe pour 2017 est de 297.635 € : ne pourrait-on envisager de diminuer cette taxe, voire l'annuler, vu les dotations de l'IEG qui se sont accumulées ces dernières années ? Cette année encore, nous constatons une dotation supplémentaire de 700.000 € par rapport à l'année passée !**

La crise économique oblige beaucoup de foyers à diminuer leur train de vie et à reconsidérer leurs besoins réels. Il en est de même pour la commune dont la vie normale n'en serait pas affectée. **Je souhaite que le Collège communal se penche sur ce souhait.** Poursuivant l'étude du budget, une autre remarque s'impose également par rapport au recours à l'emprunt : **fallait-il à nouveau recourir à l'emprunt ?** Le bon équilibre financier actuel ne l'exige pas, avec un fonds de réserve à l'ordinaire qui se monte à 773.185 €, surtout si on analyse l'exactitude de nos moyens !

J'ai demandé une attention particulière pour le cimetière d'Evregnies, autour de l'église, où d'anciennes sépultures ne sont plus entretenues et où des dispositions sont à prendre !

Enfin, avant le huis clos, j'ai interrogé le Collège communal sur 2 sujets :

1. Incendie dans la zone industrielle de la rue de la Blanche-Tête : rue des Tonneliers : la presse a fait écho de cet incident : la population s'en est aussi émue, d'autant que des citoyens insistent sur le fait que notre zone de sapeurs-pompiers a été dans l'obligation de faire appel à des aides supplémentaires, nos effectifs étant insuffisants (ce qui m'étonnerait quand même) et qu'un réel problème existe! Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet ?

2. Notre police peut compter sur le placement de caméras pour lutter contre les vols etc... L'achat d'autres caméras est également prévu dans notre budget 2017. Pouvez-vous faire le point sur les résultats positifs des caméras déjà placées et les effets espérés de ce nouvel investissement ? Merci de nous éclairer aussi sur leur fonctionnement.

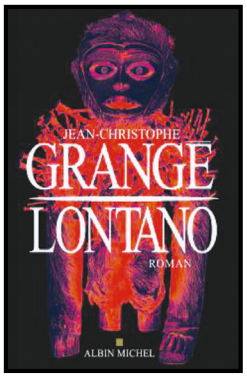
N'oublions pas l'agenda festif de notre groupe de l'Oranger : Adeline CAPART et Evelyne VERSCHUREN nous rappellent la soirée annuelle du repas du Lundi Perdu, le samedi 7 janvier 2017, à la salle paroissiale d'Estaimpuis : les détails suivront.

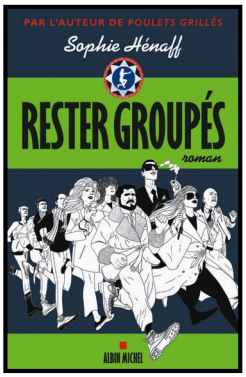
**P. VAN HONACKER, A. CAPART, B. WATTEZ, L. DELESCLUSE, E. HENNO, E. VERSCHUREN, J. LEHOUCQ, A. POLLET, A. WILLOCQ, C. LEBLANC, F.-A. DUQUESNOY, V. DELBERGHE, B. DEVIAENE, G. BILLOIRE-PETIAUX, A. VEREECKE, A. JAMART, M. LEEUWERCK, L. CAPART.**

Contact Patrick VAN HONACKER - Rue du Château, 1/E 7730 Estaimpuis: GSM: 0473/97.02.89 - Courriel: vanhonackerpatrick@outlook.com
**Permanence sociale** le mercredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous à l'ASBL IMPACT, Porte des Bâtisseurs, 20, 7730 Estaimpuis.

**Attention: n'oubliez pas de consulter le site de notre section locale CDH-Intérêts Citoyens : www.lecdh-ic.be.**

# CERCLE DE LECTURE - ELECTION DU ROMAN ESTAIMPUIS 2016





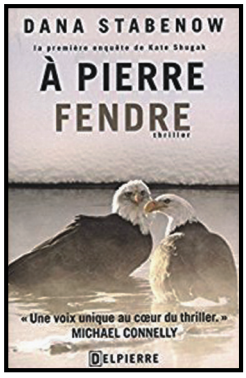





**Les membres du cercle de Lecture sont heureux de vous inviter à l'élection du Roman Estaimpuisien 2016. Cette élection aura lieu dans les locaux de l'Administration communale, rue de Berne, 4 à Leers-Nord, le samedi 10 décembre à 11 heures. Comme d'habitude, cette cérémonie sera accompagnée d'un apéro, venez-y nombreux.**

**Voici la liste des oeuvres sélectionnées pour le prix du Roman Estaimpuisien 2016 :**

- **LONTANO de Jean-Christophe GRANGE** (présenté par Jocelyn)
- **RESTER GROUPES de Sophie HENAFF** (présenté par Jean-Guy)
- **CONCERTO POUR QUATRE MAINS de Paul COLIZE** (présenté par Brigitte)
- **LA TERRE QUI PENCHE de Carole MARTINEZ** (présenté par Marie-Hélène)
- **A PIERRE FENDRE de Dana STABENOW** (présenté par Marie-Claire)




A partir de janvier 2017, les romans sélectionnés par le Cercle de Lecture ne paraîtront plus dans la revue communale «L'Estaimpuisien». Un espace leur restera toutefois réservé au Centre de Lecture Public, contour de l'église à Estaimpuis.

Les sélections seront renouvelées tous les 2 mois aux mêmes conditions qu'auparavant. Pour ceux qui le désirent, nous pouvons envoyer chaque sélection, accompagnée des questions du concours, par mail. Il vous suffit de nous en avertir à l'adresse suivante brigittedubar@hotmail.com ou par téléphone au 0478.59.80.79.



# LES DATES DU NAT'AGENDA

## La vie sous terre - Jeudi 26 janvier 2017, 18h30

Une terre qui donne de bons légumes, nutritifs, sans ajouts et sans pesticides, est une terre qui vit ! Yves DESMONS (Cercles des Naturalistes de Belgique - CNB) vous montre dans une poignée de terre les petites bêtes et autres organismes d'où germe la vie. Une conférence suivie du verre de l'amitié, à la Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin - Infos : 069.55.72.95 - Entrée libre.

## Le chant des oiseaux Jeudi 2 février 2017, 18h30

Mésanges, rouges-gorges, pinsons... Les reconnaîtrez-vous à leur chant quand viendra le printemps et qu'ils se poseront dans votre jardin ? Aussi nombreux soient-ils, Pierre LAMBELIN, véritable passionné, ornithologue et Président de Natagora-Bruxelles, vous aidera à les distinguer parmi les branches. Mais au fait, pourquoi chantent-ils et comment ? A les entendre, s'en donnent-ils vraiment à cœur joie ? A l'aube ou en fin de journée ?... Une conférence à ne pas manquer ! A la Maison de l'Environnement - Entrée libre.

## Eau : faune et flore Jeudi 9 février 2017, 18h30

A moins de piquer une tête dans les eaux claires, munis d'une bonne torche dans les eaux troubles, il nous est bien difficile de croiser la route d'un poisson. Plus difficile encore de le reconnaître. Il est pourtant utile de les identifier. En effet, la présence de certaines espèces est un bon indicateur de la qualité de nos cours d'eau. Mis à part les poissons, les milieux aquatiques (ici les eaux douces) sont peuplés d'organismes, parfois invisibles à l'œil nu, et pourvus d'une flore nécessaire à la vie. Franck MINETTE, responsable du Contrat de rivière Escaut-Lys, vous guide parmi la faune et la flore de l'Escaut (en partie) et de ses affluents, sans oublier le canal d'Estaimpuis. Une conférence donnée à la Maison de l'Environnement, suivie du verre de la convivialité - Entrée libre.

## Récrés-Nature : «Construis ton hôtel à insectes !» Mercredi 18 janvier, 14h00 à 16h00

**De tes mains, tu construiras un petit hôtel à poser dans ton jardin ou sur ton balcon. De jour en jour, tu pourras y observer une multitude d'insectes pollinisateurs et d'amis du jardinier (comme les coccinelles). Ils y trouveront refuge pour se reposer ou faire des petits. Tu préserveras la nature ! Tu as entre 6 et 9 ans ?**
**Inscris-toi vite par téléphone -069/55.72.95 - ou thierry.duboisdenghien@estaimpuis.be. C'est à la Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin - Gratuit !**







# L' «AGENDA 21» DU DEVELOPPEMENT DURABLE



## Atelier «Récup-couture» Samedis 28/1 et 4/2 2017 de 14h00 à 18h00

Vous avez raté la première session, ou celle-ci était complète ? Vous avez une seconde chance ! Retrouvez Clarisse DAXHELETqui allie couture et imagination pour créer avec vous une écharpe «snood». En deux séances - Gratuit - Sur inscription : 069.55.72.95

Toutes ces activités à la Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin - Infos : 069.55.72.95 ou via notre page facebook

**Toutes ces rencontres à la Maison de l'Environnement, rue Albert 1er, 42 à Néchin. 069.55.72.95**

**thierry.duboisdenghien@estaimpuis.be**

Police

## LA POLICE DE PROXIMITÉ DES AGENTS AU SERVICE DES CITOYENS

**Représentée notamment par l'inspecteur de quartier, la police de proximité s'efforce d'être proche du citoyen et à l'écoute de ses préoccupations.**

Votre inspecteur de quartier est un homme de terrain que vous rencontrerez au travers de divers moyens de locomotion : à pied, à vélo, à moto ou en voiture, notamment aux abords des écoles, dans votre quartier à l'occasion d'une fête locale,…

La police de proximité repose sur trois piliers : la prévention, la proximité et la coopération, qui impliquent un partenariat entre autorités locales, nationales, le secteur privé et associatif. Elle vise essentiellement à lutter contre le «sentiment d'insécurité» des habitants, à prévenir et réprimer la petite et moyenne délinquance.

**COMMISSARIAT DE POLICE D'ESTAIMPUIS**
**RUE DE BERNE, 4 bis 7730 ESTAIMPUIS (Leers-Nord)**
**Tél : 056. 48.13.90 - Fax : 056. 48.13.99**
**Mail : police@estaimpuis.be**

**BUREAUX OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**L'effectif de ce commissariat de proximité est composé de sept personnes : 4 inspecteurs, 2 inspecteurs principaux.**

**Ces fonctionnaires de police ont pour mission principale, outre la connaissance de la population de leur secteur respectif, de régler les problèmes de voisinage et de quartier, de veiller par des actions préventives à éviter les infractions et petites incivilités. Par ailleurs, ils mènent les enquêtes demandées par les parquets et procureurs du Roi et y dénoncent le non-respect des lois et règlements par des procès-verbaux. Ils sont à votre disposition pour tous renseignements concernant les problèmes que vous pourriez rencontrer.**

### DEROOSE Luc
Inspecteur principal
En charge du village de **NECHIN**
GSM : 0491/15.42.45



### VANDEKERKOVE Georges
Inspecteur principal
En charge du village **d'ESTAIMPUIS** (excepté la cité)
GSM : 0471/29.25.92



### DECAVEL Albéric
Inspecteur
En charge du village de **LEERS-NORD** et de la cité d'ESTAIMPUIS
GSM : 0471/29.23.83



### DELEU Pascal
Inspecteur
Responsable des **dossiers de circulation**
GSM : 0471/29.24.54



### TANIS Goliath
Inspecteur
En charge des villages de **BAILLEUL** et **EVREGNIES**
GSM : 0471/29.27.58



### QUINAUX Raphaël
Inspecteur
En charge des villages **d'ESTAIMBOURG** et **SAINT-LEGER**
GSM : 0471/29.22.76



# MANIFESTATIONS CULTURELLES

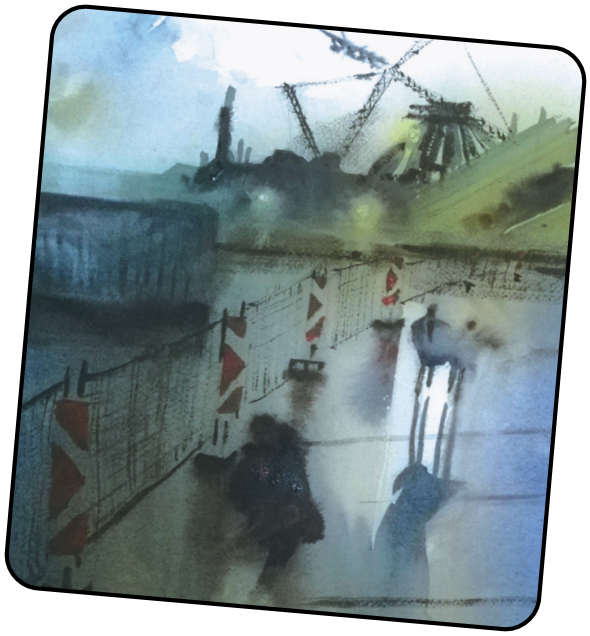
**RENSEIGNEMENTS**
● **Service Animation**
**056. 48.13.76**
**0478. 84.06.07**

● **Echevinat de la Culture**
**Murielle SEMET**
**056. 48.13.55**



## EXPO D'HIVER

**LEERS-NORD** - 17 décembre au 16 janvier 2017 - Maison communale
vernissage le 17 décembre 11h30



## COURS D'ART FLORAL

**SAINT-LEGER** - **ECOLE DES ARTS** - 12 janvier - 2 février (composition St-Valentin) - 23 février - 9 mars (composition printemps) - 23 mars (composition Pâques) - 30 mars - 20 avril (composition fête des mères) - 1er juin - 15 juin - 29 juin
20 € le cours - école des arts - **Eloise VELLE** - 0494.64.78.09

## PEINTURES



## José BEGHEIN

## Jean-Jacques DEWEERDT



## Jean-Pierre SEYNAEVE

**ESTAIMBOURG** -
Château de Bourgogne
du 20 au 29 janvier
2017 - vernissage
le 20 janvier à 19h00

## ESTAIM QUIZZ

**LEERS-NORD** - 29 janvier 2017 - école communale

# INTERVENTION DU GROUPE PS

## Retour sur la conférence «La gauche ne meurt jamais» de Paul MAGNETTE



Le mardi 08 novembre, Paul MAGNETTE avait répondu à l'appel de Daniel SENESAEL afin de tenir une conférence au cours de laquelle il a présenté son ouvrage «La gauche ne meurt jamais». Quelques 130 personnes avaient fait le déplacement au château de Bourgogne. Il s'agissait là d'une grande faveur car pour l'unique conférence que donnait Paul MAGNETTE en Wallonie picarde sur son livre, c'est l'entité d'Estaimpuis qui a été choisie. C'était un réel honneur car, comme l'a souligné le Député-Bourgmestre estaimpuisien, le Ministre-Président wallon est un homme qui fait preuve d'une grande conscience politique, au sens noble du terme, en se battant pour ses idées, en étant fidèle à ses valeurs, en se montrant proche des gens, en prêtant une oreille attentive aux revendications de la société civile et en remettant en avant l'importance du débat démocratique comme l'a illustrée la séquence liée au CETA et le fait qu'il soit parvenu à donner des sueurs froides à la Commission européenne.

Au cours de son brillant exposé, à travers lequel il est revenu sur les raisons qui expliquent pourquoi la gauche se trouve en difficulté un peu partout en Europe ainsi que sur la nécessité pour elle de trouver des réponses nouvelles aux défis qui se posent, Paul Magnette a également abordé le refus wallon du CETA avant de répondre aux nombreuses questions des personnes présentes dans la salle.

A l'issue de ces échanges des plus enrichissants, il a pris le temps de dédicacer l'ouvrage qui était en vente.

INTERVENTION GROUPE ecolo

## QUEL RÔLE POUR LES ÉCHEVINS ?

**Il faut en faire l'expérience pour se rendre compte à quel point les échevins des communes voisines fonctionnent si différemment de ceux d'Estaimpuis.**

On verra chez nos voisins des personnes responsables, menant des projets en leur nom, défendant des politiques menées dans leur domaine respectif.

A Estaimpuis, c'est assez différent. On peut même se demander quelle occasion ont les échevins de s'exprimer librement, de prendre des initiatives personnelles, de piloter des projets tant l'emprise du député-bourgmestre est imposante.

On peut se poser la même question concernant les interventions de certains conseillers communaux de la majorité quand on les voit lire une question rédigée par celui-là même qui va leur répondre...

Curieux fonctionnement des institutions !

## T'AS UN TRUC ?

L'écologie s'impose petit à petit comme un style de vie respectueux et nécessaire pour tous. Lutter contre le système, c'est quotidiennement penser à ne pas entrer dans son cycle de surconsommation et le priver, autant que l'on peut, de ce pourquoi il nous met en esclavage : l'argent.

### A LA MAISON

* Luttez contre les fuites : un robinet qui goutte et c'est en moyenne 120 litres d'eau gaspillés par jour…
* Faites votre lessive à basse température : 80% de l'électricité utilisée sert à chauffer l'eau.
* Mettez un couvercle sur vos casseroles, notamment pour faire bouillir de l'eau : les temps de cuisson raccourcissent et vous ferez des économies d'énergie.

### LA VOITURE

* Vérifiez régulièrement l'état de votre voiture. Des pneus mal gonflés, par exemple, s'usent plus vite et entraînent une surconsommation de carburant.
* Conduisez en souplesse et pas trop vite : vous consommez ainsi 40 % de carburant en moins, ce qui génère moins de pollution et moins de risques d'accident... (à suivre)

## LE CLIMAT A ESTAIMPUIS N'EST PAS A L'ENERGIE CITOYENNE...

A grands renforts de publicités, la majorité socialiste d'Estaimpuis procède à l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux et encourage la plantation d'éoliennes sur son territoire. Belles initiatives...

Mais à regarder de plus près, on se rend compte qu'il s'agit **d'une politique du coup par coup, motivée par les circonstances et sans aucun plan d'ensemble !** La vraie question est de savoir ce que fait vraiment la commune pour le citoyen d'Estaimpuis. Et on est obligé de constater qu'elle ne fait pas grand-chose, pour ne pas dire rien... alors qu'elle pourrait le faire ! Ainsi, à Mouscron, un Plan d'Actions Energie Climat se met en place. Son but : créer un Fonds Energie pour encourager les habitants à installer des panneaux solaires sur leur habitation et ce, à prix réduit avec un rendement maximum. La forme choisie est une collaboration entre la ville (16.7%), les citoyens-coopérateurs (33.3%) et des coopératives citoyennes (50%). Et **ce sont les citoyens qui restent maîtres du projet ! Et ça, ça dérange les hommes politiques qui veulent garder leurs prérogatives et qui sont peu partageurs !** On le voit aussi avec le projet éolien. Alors que c'était une occasion rêvée d'en faire profiter les citoyens et les coopératives citoyennes, **la majorité communale préfère confier une éolienne à Ipalle qui en tirera, seule, tous les bénéfices.** Faut-il y voir un lien avec les nombreux jetons de présence à verser aux administrateurs de l'intercommunale ?

Une autre preuve du manque d'engagement de la commune d'Estaimpuis est qu'elle ne figure pas parmi les 6.261 signataires européens de la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie, comme le sont pourtant Mouscron, Rumes, Tournai, Brunehaut... Une occasion manquée de partager des expériences et surtout, d'engager fermement et durablement la commune dans la mise en œuvre d'objectifs pour le climat. La seule initiative connue dans notre entité est menée par le parti socialiste qui organise des achats groupés. Initiative louable, mais à court terme et surtout à visée très... politicienne.



# DECOUVERTE DU CIRQUE

## POUR LES ELEVES DE 3ème PRIMAIRE



**Cabinet de Chantal DELANGRE**
Echevine Enseignement et Jeunesse

**Durant la semaine du 7 au 11 novembre les enfants de 3ème primaire de nos écoles communale ont eu le plaisir de participer à un stage de cirque. En effet, le cirque Georget avait planté son chapiteau devant le cercle sportif communal à Estaimbourg, afin que les jeunes de notre entité puissent découvrir les arts circassiens.**















Avec le «Cirque pédagogique itinérant du Val de Loire», c'est une véritable école de vie qui se présente à vous et permet aux enfants de se surpasser en maîtrisant leur corps, leur potentiel d'expression, leur capacité à être parmi les autres, sous l'œil attentif de huit artistes formateurs. Ils ont pu ainsi s'initier aux techniques d'équilibre, de trapèze, de hula hoop, de jonglerie, d'équilibre sur boule, de pyramides humaines... et mettre en valeur leur talent, leur créativité, leur inventivité.

Ces potentialités ont permis à nos artistes en herbe de proposer un spectacle de qualité en fin de stage, à la grande fierté des parents et du corps enseignant.

## LE CIRQUE GEORGET C'EST...

Le cirque Georget est une institution en TOURAINE. Monté par Joël et Hélène GEORGET en 1982. Le Georget Family Circus a été l'un des premiers à faire rentrer le cirque à l'école dès le début des années 90. Aujourd'hui le cirque possède un chapiteau qui parcourt les routes, d'écoles en écoles, dirigé par Hervé. Depuis 2012, un second chapiteau géré par Nicolas s'est installé à LUYNES pour y fonder le Pôle Européen des Arts du Cirque.

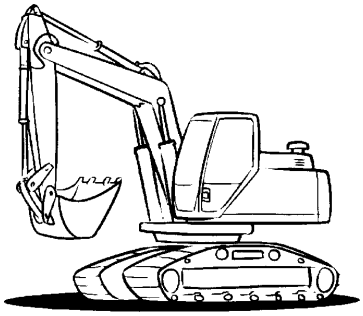
# CABINET DE CHRISTIAN LECLERCQ

## ECHEVIN DES TRAVAUX



### VOIRIE

Depuis la mi-octobre, des engins de chantier s'affairent dans les rues des Rossignols, des Alouettes, des Pinsons et des Mésanges. En effet, les conduites de gaz de la société ORES doivent être remplacées par de nouvelles, plus pérennes.



Profitant de ce remplacement de conduites et dans le cadre du «plan trottoirs communal», le service Travaux s'est associé à ORES afin d'effectuer leur réfection totale. Ainsi, le principe de synergie desdits travaux permet une réduction de la facture totale pour tous les intervenants.





### ECOLE D'ESTAIMPUIS

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, les châssis «simple vitrage» de l'implantation maternelle de l'école d'Estaimpuis ont été remplacés par de tout nouveaux «châssis double vitrage». Ces nouvelles menuiseries, beaucoup plus performantes au niveau énergétique, vont permettre de réaliser des économies de chauffage et également d'apporter une ambiance plus agréable pour nos chères têtes blondes.






### ECLAIRAGE PUBLIC

Comme tous les ans, lorsque les journées raccourcissent, tout un chacun se rend compte de l'importance de l'éclairage public pour la sécurité et la convivialité de nos routes.

Le service Travaux ne sachant pas assurer une surveillance permanente de tous les points lumineux de l'entité, nous nous permettons de vous mettre à contribution en vous demandant de bien vouloir nous signaler les éventuelles pannes de luminaires. Pour ce faire, vous devez uniquement relever le numéro figurant sur le poteau du luminaire défectueux et le type de panne (éclairage éteint, lumière clignotante ou rue en panne) afin de nous communiquer ces informations par mail à travaux@estaimpuis.be ou par téléphone au 056.48.13.87.

# RENOUVEAU POUR LA CHAPELLE DU CALVAIRE A BAILLEUL



Le dimanche 13 novembre, ils sont venus nombreux et nombreuses (plus de 60) assister à l'inauguration et à la bénédiction de la chapelle du Calvaire à Bailleul, qui vient d'être reconstruite. Edifiée en 1885 par la famille DELPLANQUE-COCHETEUX, cette chapelle est un repère qui compte pour les habitants, que ceux-ci soient croyants ou non.

«J'entends encore ma mère me dire : «Tu peux aller en vélo, mais jusqu'au calvaire, pas plus loin !» dit une ancienne voisine.

Durant la guerre 1940-1945, cette chapelle était le lieu de retrouvailles des prisonniers. «Les téléphones étaient peu nombreux à l'époque, mais dès qu'une nouvelle était connue, elle était vite communiquée à tous. A pied, à vélo ou en charrette, de bouche à oreille, la nouvelle se répandait rapidement. Aussitôt connue, tous ceux qui étaient disponibles rejoignaient le calvaire pour accueillir le prisonnier à son retour. C'est donc dans l'émotion générale, larmes et rires mêlés, que tous accueillaient dans la joie l'heureux Bailleulois à son retour. Ensuite, tous se dirigeaient vers le cimetière, se recueillaient au pied du Monument aux Morts et sur les tombes familiales. La communauté réunie accompagnait ensuite le prisonnier libéré jusqu'à son habitation ou celle de ses parents.» se souvient Annie BAEGHE.

**Dans le patrimoine rural figurent bon nombre de petites chapelles marquant ici ou là le paysage.**

**Ce petit patrimoine est à préserver, c'est en tout cas ce que pense le Collège communal d'Estaimpuis. Celle-ci vient d'être inaugurée et bénie par le le doyen de l'entité.**

Après le discours du Bourgmestre et la bénédiction de l'édifice par le Doyen Laurent RUELLE, la chorale Arc-en-Ciel entonna quelques chants. Ensuite tout le monde s'est retrouvé dans l'église pour boire le verre de la convivialité.







# RUBRIQUE SANTE



## 30 minutes de méditation par jour, un antidépresseur efficace ?

**Une trentaine de minutes de méditation quotidiennes contribuerait à soulager des symptômes d'anxiété et de dépression, selon une analyse des résultats de près de 50 essais cliniques.**

«Un grand nombre de personnes recourt à la méditation mais cet exercice n'est pas considéré comme faisant partie d'une quelconque thérapie médicale», relève le Dr Madhav GOYAL, professeur adjoint de médecine interne à l'Université Johns HOPKINS, principal auteur de cette étude publiée lundi en ligne dans le Journal of the American Medical Association (JAMA).

«Mais dans notre recherche, la méditation paraît soulager des symptômes d'anxiété et de dépression autant que des antidépresseurs dans d'autres études», ajoute-t-il, soulignant aussi que ces patients ne souffraient pas de forme sévère d'anxiété ou de dépression.

Les chercheurs ont évalué le degré de changement des symptômes chez des personnes souffrant d'une variété de problèmes de santé comme l'insomnie ou la fibromyalgie, un état musculaire douloureux chronique. Seule une minorité de ces patients souffraient d'une maladie mentale, précisent les auteurs.

Ils ont constaté que la méditation appelée "de pleine conscience", une forme de technique boudhiste qui consiste à concentrer son attention sur le moment présent, s'était montrée particulièrement prometteuse.

Généralement, ils ont observé des signes d'amélioration des symptômes d'anxiété, de dépression et de douleur après que les participants eurent entrepris un programme de huit semaines de méditation à raison d'une trentaine de minutes par jour.

Mais ces chercheurs ont noté peu d'indications d'amélioration du niveau de stress et de la qualité de la vie. Dans les essais cliniques analysés qui ont suivi les patients pendant six mois, ils ont observé que ces bienfaits de la méditation persistaient.

Cette analyse a été menée sur 47 essais cliniques portant au total sur 3.515 participants qui pratiquaient différentes techniques de méditation et souffraient de divers troubles mentaux et physiques dont la dépression, l'anxiété, le stress, l'insomnie, mais aussi de toxicomanie, du diabète, de maladie cardiaque, de cancer et de douleurs chroniques.(AFP)


FLASH

**REPASSAGE EN 48H00**

Possibilité de ramassage de votre linge à domicile pour 2 €

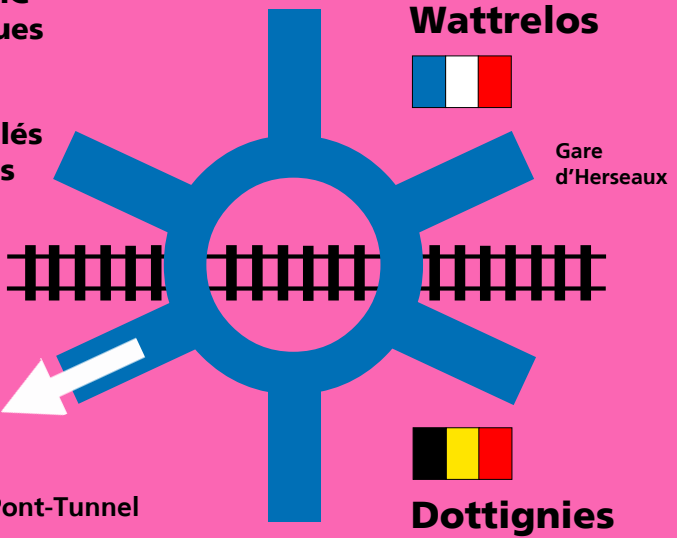
**HORAIRE D'ETE**
**(du 01/04 au 30/09)**
Du lundi au vendredi
de 10h00 à 20h00
Samedi
de 10h00 à 13h00

**HORAIRE D'HIVER**
**(du 01/10 au 31/03)**
du lundi au vendredi
de 10h00 à 19h00
Samedi
de 10h00 à 13h00

**Mais aussi :**
- Vente de :
  - Satcheu
  - Sacs-poubelle communaux et PMC
  - Produits écologiques
  - Bijoux fantaisie
  - Echarpes, sacs, ...
- Reproduction de clés
- Nettoyage de tapis
- Pressing
- Couture
- Cordonnerie



**3 Kg de linge repassé = 1 titre-services**
soit 9 € à l'achat
(8,10 € après déduction fiscale)




Pour tous renseignements et/ou inscription contactez l'IMPACT 056.48.20.20

**0032(0)56.34.45.75**

# Christian HOLLEMAERT - Chargé des Finances - BUDGET 2017



**BUDGET ORDINAIRE :** augmentation des frais de personnel, diminution des frais de fonctionnement, transferts en hausse et dette inférieure à 15%.

**DEPENSES :**
**PERSONNEL :**
- Engagement de 7 éco-cantonniers du 01/04 au 30.09 chargés de veiller à la propreté de chacun des 7 villages que composent l'entité.
- 2% d'indexation prévus.
- Prime de fin d'année maintenue.
- Prime spéciale également maintenue pour les salaires les plus bas.
- Remplacement des départs naturels ou des malades.
- Nomination de + ou – 20 membres du personnel.

**FONCTIONNEMENT :**
- Placement de panneaux photovoltaïques (100.000 euros prévus)
- Remplacement des chaudières à l'école de Leers-Nord et au complexe sportif d'Estaimbourg

**TRANSFERT :**
- Subside inchangé pour les ASBL communales n'ayant pas de personnel
- Subside indexé de 2 % pour les ASBL ayant du personnel
- Quote-part communale vers le CPAS en augmentation de 115.613,00 euros par rapport au budget initial 2016
- Police +2% d'augmentation dans les charges spécifiques.

**DETTE :**
- Elle s'élève à 13%, le but initial était de se situer en dessous de 15% en 2018.

**BUDGET EXTRAORDINAIRE :**
Détail des investissements extraordinaires les plus significatifs :

- Administration générale : informatique 5.000 euros
- Patrimoine privé : ancrage communal, travaux «La Redoute», rénovation ancienne école de St-Léger, étanchéité château d'Estaimbourg 725.640 euros
- Communications, voiries, cours d'eau : PCDR Place de Néchin, réfection sentiers communaux, achat nouveau conteneur, remorque, véhicule service travaux, voiries rues de Lille, de la Moterie, de Luna, de Belva, photovoltaïque, dossier PIC, machine marquage au sol 2.474.996 euros
- Enseignement primaire : mobilier, chaudière école de Leers-Nord et centre sportif d'Estaimbourg, toiture école d'Evregnies, photovoltaïque 164.500 euros
- Education populaire et arts : tables et chaises au football Néchin, peinture basket, parcours santé, jeux parc de Bourgogne 191.500 euros
- Cultes : vitraux église d'Estaimpuis, église d'Estaimbourg : 456.000 euros

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS :** 4.017.636 euros.

## BUDGET ORDINAIRE

(Recettes et dépenses)

| *Recettes* | | *Dépenses* | |
|---|---|---|---|
| Prestations | 924.840,00 | Personnel | 6.044.947,14 |
| Transferts | 12.349.112,01 | Fonctionnement | 2.041.650,93 |
| Dette | 1.306.600,00 | Transferts | 2.835.179,08 |
| Prélèvements | - | Dette | 1.897.685,37 |
| **Total** | **14.580.552,01** | Prélèvements | 0,00 |
| | | **Total** | **12.819.462,52** |
| Exercices antérieurs | 1.360,48 | Exercices antérieurs | 0,00 |
| Prélèvements | - | Prélèvements | 1.500.000,00 |
| **Total général** | **14.581.912,49** | **Total général** | **14.319.462,52** |

**Excédent positif : 3.923,97**

## BUDGET EXTRAORDINAIRE

(Recettes et dépenses)

| *Recettes* | | *Dépenses* | |
|---|---|---|---|
| Transferts | 1.141.975,00 | Transferts | 0,00 |
| Investissements | 0,00 | Investissement | 3.930.098,00 |
| Dette | 1.622.903,04 | Dette | 87.538,04 |
| **Total** | **2.764.878,04** | **Total** | **4.017.636,04** |
| Exercices antérieurs | 2.282,11 | Exercices antérieurs | 0,00 |
| Prélèvements | 1.252.758,00 | Prélèvements | 0,00 |
| **Total général** | **4.019.918,15** | **Total général** | **4.017.636,04** |

**Excédent positif : 2.282,11**

## DETAIL DES INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES LES PLUS IMPORTANTS - TOTAL PAR FONCTION

Montants globaux

**Administration générale :** informatique 5.000,00 €

**Patrimoine privé :** ancrage comm. - travaux «La Redoute» - rénov. anc. école St-Léger étanchéité château Estaimbourg 725.640,00 €

**Communications / Voiries / Cours d'eau :** PCDR - trav. place de Néchin - réfec. sentiers - achat nouv. conteneur + remorq.-véhicule, voiries rue de Lille et de la Motterie - Luna - Belva - photovoltaïque, dossier PIC, mach. marquage au sol 2.474.996,04 €

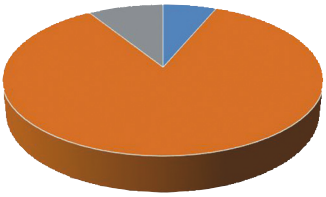
**Enseignement :** mobilier - chaudière Estp. - toiture Evregnies - photovoltaïque 164.500,00 €

**Education populaire et arts :** tables et chaises foot Néchin - peinture basket - parcours santé - jeux parc de Bourgogne 191.500,00 €

**Cultes** - vitraux église Estaimpuis, église Estaimbourg 456.000,00 €

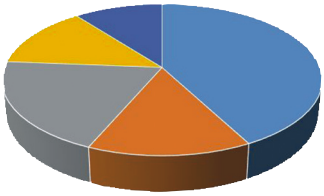
**Total** **4.017.634,04** €

## BUDGET ORDINAIRE RECETTES



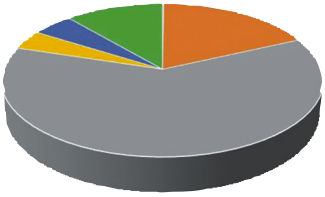
- Prestations ; 6 %
- Transferts ; 85 %
- Dette ; 9 %

## BUDGET ORDINAIRE DEPENSES



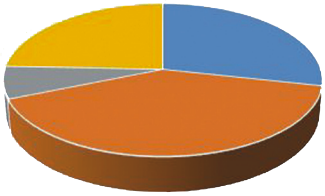
- Personnel ; 42 %
- Fonctionnement ; 14 %
- Transferts ; 20 %
- Dette ; 13 %
- Exercices antérieurs ; 10 %

## INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRE PAR FONCTION



- Administration générale : 0,1 %
- Patrimoine privé : 18 %
- Commun / voirie / cours d'eau 62 %
- Enseignement : 4 %
- Education populaire et arts : 5 %
- Cultes : 11 %

## MODE DE FINANCEMENT



- Subsides : 28 %
- Emprunt : 40 %
- Fonds pic : 7%
- Fonds de réserve : 24 %

# Budget 2017 - Présentation par Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre - Leers-Nord - le 24/10/2016

# Budget en équilibre

## Un budget, signe de désir ardent de réussite dans la solidarité pour et avec les Estaimpuisiens

A l'instar de l'ensemble des administrations publiques du pays, les pouvoirs locaux sont confrontés à la fois à un contexte socio-économique peu porteur et à la mise en œuvre de réformes influençant tant leurs sources de financement que leurs dépenses (réforme des pensions, implémentation des zones de secours, tax shift,…). Leur marge de manœuvre est, en outre, limitée par des engagements de retour à l'équilibre pris solidairement par l'ensemble des niveaux de pouvoir du pays dans le cadre du Pacte de stabilité budgétaire. A l'heure où l'Etat fédéral prend des décisions qui impactent les pouvoirs locaux sans respecter en contrepartie le principe de neutralité financière des décisions prises, les communes sont contraintes de réfléchir plus encore à l'opportunité d'engager chaque dépense afin d'éviter tout dérapage budgétaire et Estaimpuis n'échappe pas à ce phénomène.

Malgré ces difficultés, le budget communal 2017 d'Estaimpuis se caractérise par plusieurs constats qui feront de cette année 2017 une année particulièrement ambitieuse sur le plan communal. Il s'agit d'un budget placé sous le signe d'un désir ardent de réussite dans la solidarité et orienté vers l'avenir, le tout au bénéfice des Estaimpuisiennes et Estaimpuisiens. Cela se traduit tant au niveau des chiffres qui nous ont permis de dégager un boni de près de 263.000 € qu'au niveau des domaines où les deniers communaux seront utilisés.

Une fois encore, dans l'élaboration de ce budget, le collège a favorisé et gardé comme priorité la protection du citoyen ainsi que le maintien de services publics de qualité. Et le budget que nous vous présentons aujourd'hui se trouve évidemment dans cette lignée.

## Dépenses ordinaires :

Les dépenses du personnel représentaient à Estaimpuis 46 % du budget 2016 tandis que pour l'exercice 2017, le poste personnel est arrêté à 6.044.947 € soit 47%. Cette augmentation s'explique de plusieurs manières : la revalorisation de certains barèmes, en particulier les salaires les plus faibles ainsi que le maintien et l'augmentation des primes de fin d'année ; la nomination et la statutarisation d'une vingtaine de membres du personnel ; l'engagement de 7 ouvriers à temps plein (du 01/04 au 30/09/17) pour remplir la mission d'éco-cantonnier dans chacune de nos localités ; l'augmentation de 5 €/jour des indemnités Jeunes-environnement, Estaim'loisirs et Estaimp'arc-en-ciel et le remplacement des malades et départs naturels à la retraite (bloqué depuis 2 ans).

Les dépenses liées au fonctionnement connaissent une légère diminution, résultat de la volonté du Collège communal de maîtriser au mieux cette fonction en réalisant des économies calculées, rentables et efficientes sur le plan économique. Le montant consacré aux dépenses de transfert est quant à lui en augmentation d'un peu plus de 100.000 €, ce qui s'explique principalement par la quote-part communale dans les dépenses du CPAS.

En ce qui concerne la dette, celle-ci s'élevait en 2014 à 17,4 %, en 2015 à 16,3 %, à 15,7% en 2016 et pour 2017 elle représente 15%. Vous constatez donc une tendance dans la diminution, ce qui est évidemment positif. L'objectif ambitieux que nous nous étions fixé de réduire la part de la dette à 15% pour la fin de la législature est donc déjà atteint !

Le budget de 2017 présente 14.319.463 € de dépenses avec une ponction de prélèvement de 1.500.000 € (soit 370.000 € de plus que l'an dernier). Ce montant représente évidemment une excellente nouvelle pour notre santé financière. D'une part, 1.250.000 € permettront d'alimenter l'extraordinaire, en vue d'investissements pour le bien-être des Estaimpuisiens et, d'autre part, de surcroît, comme je m'y étais engagé, la constitution d'un fonds de réserve ordinaire que nous alimentons de 250.000 €, ce qui le porte à 773.185 €.



**Une fois encore, dans l'élaboration de ce budget, le collège a favorisé et gardé comme priorité la protection du citoyen ainsi que le maintien de services publics de qualité.**




# Recettes ordinaires :

Les recettes communales ont une fois de plus fait l'objet d'un examen particulièrement attentif. Avec un montant de 14.581.912 € de recettes, nous parvenons à dégager un excédent de près de 263.000 €. Cela nous permettra évidemment de ne pas instaurer de taxes supplémentaires, ce dont les Estaimpuisiens pourront se réjouir.

# Prélèvement extraordinaire :

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, dans le budget 2017 que nous vous présentons, nous prélevons un montant de 1.500.000 € du budget ordinaire pour permettre cette année encore les investissements au service extraordinaire. Et une fois de plus, les investissements consentis pour un montant de 4.000.000 € au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens seront nombreux, variés et judicieux. Ceux-ci se feront notamment dans le domaine du logement, pour la sécurité, pour diminuer notre empreinte écologique, pour la culture, pour l'entretien des voiries communales, pour le sport, pour le confort de nos ouvriers et employés communaux et enfin pour les cultes.

# Conclusion :

Ce budget est le signe intangible d'un désir ardent de réussite dans la solidarité pour et avec les Estaimpuisiens. Un personnel revalorisé sur les plans statutaire et financier, augmentation du volume de l'emploi, diminution de la dette, augmentation des investissements, transferts financiers de solidarité, accroissement des réserves financières à l'exercice ordinaire,… bref, tous les ingrédients d'une volonté politique manifeste de gravir les échelons d'une ambition mesurée et d'une audace clairvoyante pour Estaimpuis !

Martin du Gard, au travers de ses «Thibault» nous a laissé cette pensée : «Tous les gestes engagent, surtout les gestes généreux».

Ce budget 2017 fait partie sans conteste de ces gestes de générosité et de solidarité pour une intégration harmonieuse et de solidarité pour une intégration harmonieuse dans notre cité estaimpuisienne et quand Saint-Exupéry nous dit que «le geste manqué sert le geste qui réussit», j'ai la faiblesse et l'humilité de croire que chacune et chacun, tels que nous sommes, avons cette volonté indéfectible de rendre l'avenir meilleur et radieux par l'organisation des multiples fonctionnalités auxquelles chacun de nous est amené à contribuer !

# CABINET DE FREDY DOUILLET - DES SPORTS - SOCIETES PATR



## Coup de cœur à Charlotte DEKENS, championne de Belgique de boxe française en catégorie jeunes

**(Photo 1)** - Charlotte DEKENS est une jeune Estaimpuisienne qui s'était distinguée en 2015 en remportant le titre de championne de France de full-contact et une belle troisième place lors des championnats de France de boxe française. Cette sportive prometteuse a également remporté le titre de championne de Belgique le 24 avril dernier, raison pour laquelle Daniel SENESAEL et l'ensemble des membres du Collège communal ont adressé leur coup de cœur.

Dans son allocution, le Député-Bourgmestre a rappelé cette citation de Théophile GAUTHIER selon laquelle «la boxe française est une science profonde qui exige beaucoup de sang froid, de calcul, d'agilité, de force. C'est le plus beau développement de la vigueur humaine, une lutte sans autres armes que les armes naturelles, où l'on ne peut être pris au dépourvu» avant de faire part à Charlotte de ses plus vives félicitations pour ses performances dans cette discipline des plus exigeantes.

titre une priorité pour les autorités communales.

«En ayant complété l'offre existante en terme d'accueil au sein d'un de nos pôles touristiques majeurs, le domaine de Bourgogne, il est évident que Micheline a contribué de façon non négligeable au bien-être d'Estaimpuis et, de la sorte, à atteindre un de nos objectifs quant à la vision stratégique en ce qui concerne le développement touristique, ce qui mérite d'être salué.

Pour contribuer si bien au développement touristique de notre entité qui Vit en proposant un superbe lieu de repos au cœur de notre écrin de verdure, il nous semblait opportun au Collège et à moi-même de t'adresser au nom de l'ensemble des Estaimpuisiennes et Estaimpuisiens notre traditionnel coup de cœur, signe de notre reconnaissance pour ton dynamisme et ton investissement sans faille».




## Coup de cœur du Collège communal à Micheline MICHEL, gérante du Haras des Chartreux

**(Photo 2)** - Samedi 1er octobre, le Collège communal s'était réuni afin d'adresser son coup de cœur à Micheline MICHEL, gérante du Haras des Chartreux qui se situe au sein du parc de Bourgogne, suite à la reconnaissance officielle de sa structure d'accueil de 10 chambres en hôtel, lequel a été classé en catégorie 3 étoiles. Au cours de son allocution, le Député-Bourgmestre a rappelé que le tourisme revêtait un intérêt fondamental pour le développement d'une commune rurale telle que la nôtre et constituait à ce

## Une superbe saison pour le K.R.A.T. NECHIN

**(photo 3)** - Une très belle saison en effet pour le K.R.A.T., club de boxe thaï qui fête en 2016 ses 6 ans de présence au complexe sportif de Néchin. La famille sportive s'est agrandie que ce soit chez les petits que chez les grands et celà toujours dans le même esprit de respect et de discipline.

Le club est ouvert à tous débutants et confirmés et celà à partir de 6 ans. Nous vous accueillons tous les lundis et mercredis de 18h30 à 19h30, pour les plus petits et de 19h30 à 21h00, pour les plus grands. Nous espérons vous voir très bientôt dans nos locaux, complexe sportif de Néchin, 1b avenue des Sports. - Pierre-Yves LE GLEUT, Président du K.R.A.T






# ECHEVIN IOTIQUES




(1)



(2)



(3)



## Cérémonie patriotique du 11 novembre à Néchin

**Vendredi 11 novembre, jour de l'armistice, Daniel SENESAEL et l'ensemble du Collège communal ont rendu hommage aux soldats morts au cours de la Première Guerre mondiale pour notre pays, notre démocratie et nos valeurs. Cette année, c'est devant le monument des anciens combattants de Néchin que la cérémonie s'est déroulée. Au cours de son allocution, le Député-Bourgmestre a fait part de son souhait que l'enthousiasme de nos soldats sacrifiés pour la paix nous incite à partir à la conquête d'une société faite de plus de justice et de solidarité.**

## JE COURS POUR MA FORME ... DES T-SHIRTS POUR LA 3ème SESSION

Pour cette troisième session de l'opération "Je cours pour ma forme " mise en place par la commune d'Estaimpuis, un t-shirt a été remis aux 96 personnes inscrites. Un cadeau remis en présence d'Estaim'sportif, et du magasin Go Sport Estaimpuis, qui ont pris en charge une bonne partie du budget consacré à ce cadeau.






**Jean-Michel NOTTEBAERT**
**Echevin du Développement territorial-Estaimpuis**
**Président de la Slsp «Les Heures claires» Celles-Estaimpuis-Mont-de-l'Enclus-Pecq**



# LOGEMENTS PUBLICS :



# UNE REFORME DES LOYERS EN 2017

## RETROACTES DU DOSSIER

Le 10 décembre 2015, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du Gouvernement wallon du 9 janvier 2014 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2012 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public et introduisant des règles de mutation pour les baux à durée indéterminée.

## CONSEQUENCES

Pratiquement, les locataires de la Slsp «Les Heures claires» bénéficiant d'un bail à durée indéterminée conclu avant le 1er janvier 2008 sont à nouveau soumis à l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 février 1999 relatif à la location des logements.

Si ces locataires bénéficiaient d'une ou de plusieurs chambres excédentaires par rapport à la législation et à leur situation familiale, ils étaient concernés par le remboursement des surloyers perçus.

Pour la quasi totalité de nos locataires, cette opération s'est déroulée durant le premier semestre de la présente année civile.

Un montant de 132.604,57 € a ainsi été versé aux 153 locataires concernés.

## MAIS...

Mais, la nouvelle donne légale génère une différence quant au régime juridique applicable aux locataires d'une même société : ce qui entraîne une série de difficultés et crée une situation de discrimination.

Aussi, à l'initiative du Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement, de l'Energie et des Infrastructures sportives, Paul FURLAN, le Gouvernement wallon a décidé de gommer les effets pervers de l'arrêt du Conseil d'Etat du 10 décembre 2015.

En ce qui concerne les surloyers, les axes majeurs de la réforme seraient :

- Pour une chambre excédentaire, le surloyer serait nul ;
- Pour deux chambres excédentaires, le surloyer serait de 25 € ;
- Pour trois chambres excédentaires, le surloyer serait de 50 € ;
- Pour quatre chambres excédentaires, le surloyer serait de 75 €.

En conséquence, la réforme proposée supprimera complètement le surloyer ou elle le réduira.

En agissant ainsi, il sera mieux tenu compte du quotidien et des habitudes des locataires. Par ailleurs, le Gouvernement estime : «qu'une chambre en plus, ce n'est pas une chambre en trop.»

## LE NERF DE LA GUERRE...

**Afin de pallier à la diminution des recettes locatives découlant notamment de ces futures décisions, le Ministre FURLAN et le Gouvernement entendent accorder des compensations aux sociétés de logement de service public.**

**De cette façon, les sociétés pourront poursuivre leurs projets de construction et de rénovation des logements publics afin de mieux répondre aux besoins des ménages et en particulier, des ménages avec plusieurs enfants.**

**Jean-Michel NOTTEBAERT**
**Echevin du Développement territorial-Estaimpuis**
Président de la Slsp
**«Les Heures claires»**
Celles-Estaimpuis-Mont-de-l'Enclus-Pecq.



# 40 ANS POUR L'ASSOCIATION PHILATELIQUE



**Daniel SENESAEL - Député-Bourgmestre en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes**

**L'association philatélique d'Estaimpuis a marqué son 40ème anniversaire par la mise sur pied d'une exposition qui a eu lieu le 30 octobre dernier.**

Voilà 9 ans que pareil événement ne s'était pas produit dans l'entité. Ce fut l'occasion pour l'Administration communale de rappeler son soutien à cette association, la plus ancienne d'Estaimpuis.

Daniel SENESAEL a félicité les bénévoles, Bernard PETERS, Président, Marcel DEBOSSCHERE, Vice-Président, Patrick PARENT et Jean SUPPLY, secrétaire et trésorier, ainsi que les nombreux membres affirmant qu'ils étaient le coeur vivant de l'association et qu'à ce titre, ils seraient chouchoutés toute l'année.

Bernard PETERS a profité de cet anniversaire pour lancer un appel à rejoindre son club. Une réunion mensuelle se tient le 3ème dimanche du mois (9h30 à 12h00) à l'étage du complexe sportif, rue Moulin Masure. Une cotisation modique de 7 € par an vous donnera droit à de nombreux avantages dont tombola, vente aux enchères, réduction à l'achat de matériel, affiliation, réception, etc.

Pour tous renseignements : 069.35.10.53
ou bernardpeters@scarlet.be.



**Toutes nos félicitations au club philatélique d'Estaimpuis, la plus ancienne association de l'entité.**

# ACTIVITE NATURE AVEC LES ENFANTS

Les Récrés-Nature ont fait leur rentrée. Le mercredi 12 octobre dernier, ils étaient une douzaine d'enfants à suivre une formation ludique sur la pratique du compostage. Après les explications et les questions/réponses, Pierre de SARIAC, guide composteur confirmé, leur a fait découvrir ces petites bêtes qui décomposent nourriture, branches et feuilles. En deux heures, ces enfants auront ainsi appris les ficelles d'un bon compostage, les trucs et astuces à reproduire chez soi en famille.

Les Récrés-Nature, une initiative du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature), se tiennent à la Maison de l'Environnement et sont ouvertes aux 6-9 ans. Gratuit ! Prochain rendez-vous le 18 janvier : «Construis ton hôtel à insectes» (voir page 5).









# Nouveau et près de chez vous...

## FUEL SHOP – Station jeune et dynamique

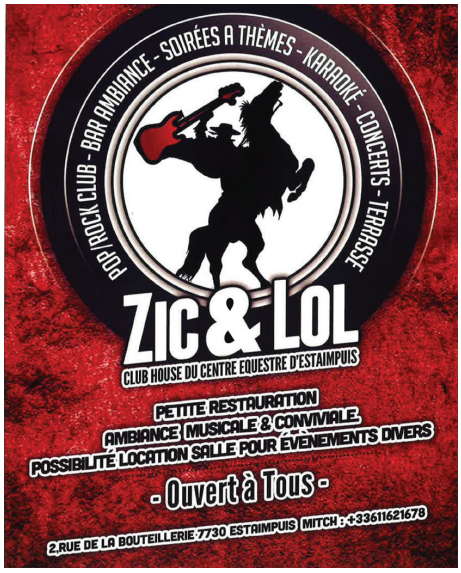
Anthony LAMPIN a repris en septembre dernier la station Fuel Shop située à la chaussée de Dottignies non loin de la gare d'Herseaux. Fuel Shop c'est comme, son nom l'indique, une station-service mais également un magasin où vous trouverez différents articles.

«Le magasin est un endroit lumineux qui attire les clients. Nous y vendons des boissons, du tabac mais également des confiseries, des biscuits et des chocolats».

De quoi ravir les gens de passage mais également les habitués. «Nous souhaitons être proche de nos clients et leur proposer le meilleur service», ajoute Anthony LAMPIN. Nul doute que Fuel Shop pourra donc vous satisfaire.




**FUEL SHOP**
**Chaussée de Dottignies, 4 ESTAIMPUIS**
**Ouvert 7 jours / 7**




## Votre nouvelle brasserie AU MANEGE A ESTAIMPUIS

**C'est au centre équestre d'Estaimpuis que nous nous sommes rendus afin de vous faire découvrir un lieu sentant bon la convivialité et la bonne humeur. Mitch, le responsable de la brasserie «Au manège» est un amoureux des gens et... de la musique. La preuve en est fournie au vu des instruments trônant fièrement sur une scène improvisée, au cadre chaud et cosy au coin d'un feu toujours bien vivant.**

**«Le but de cet endroit est de se faire rencontrer les gens autour d'un verre ou d'une petite restauration et de passer un bon moment», confie Mitch. Nous proposons des soirées à thème, des dîners-concerts ou encore des karaokés en week-end.» Et la semaine vous pourrez vous retrouver autour d'un plat du jour à 9 euros. Le manège dispose également, pour les beaux jours, d'une terrasse, d'une aire de jeux pour enfants et également d'un terrain de pétanque. Une salle d'une capacité de 60-80 personnes est également mise en location.**

**AU MANEGE A ETAIMPUIS**
**2, rue de la Bouteillerie - ESTAIMPUIS - 0033.611.621.678.**

## LE CAFE DU CENTRE renaît de ses cendres

Voici près d'un mois que le café du Centre à Estaimbourg a rouvert ses portes. Virginie et Gérard ont repris cet estaminet et l'ont redécoré avec goût. «Nous souhaitons redynamiser et maintenir ce café de village», annonce d'emblée Virginie. «Nous voulons recréer une ambiance familiale et conviviale, le principal pour nous est que les gens se sentent bien ici». Avec un coin cosy et une ambiance plus traditionnelle, nos deux tenanciers sont sûrs d'avoir misé la bonne carte. «Les associations qui le souhaitent peuvent venir ici pour une réunion ou pour l'une ou l'autre activité», nous confie Virginie. A bon entendeur...



**CAFE DU CENTRE - 18, rue Neuve - ESTAIMBOURG**
**Ouvert tous les jours sauf le jeudi dès 14h00.**
**Le samedi et dimanche ouvert dès 11h00.**
**0479.42.85.36.**

# INSTALLATION DU CONSEIL DES JUNIORS






## Une tradition en chaque début d'année scolaire

C'est après la journée consacrée à «Place aux Enfants» et en présence de beaucoup de leurs amis et famille que les jeunes élus au nouveau Conseil communal des Juniors ont prononcé leur engagement et ont officiellement été installés dans leur nouvelle fonction de «Conseiller junior». Cette année, le thème du Conseil sera «Aux actes citoyens !» et les activités qui seront organisées le seront autour de celui-ci. Nos juniors poseront tout au long de l'année un en-



semble d'actes citoyens pour l'environnement, pour la sécurité de tous, pour le bien-vivre ensemble... Tout le monde en conviendra, la citoyenneté ne s'apprend pas dans les livres mais bien jour après jour au cœur de la diversité de la vie scolaire et ce, dès l'entrée à la maternelle. Sens du collectif, respect de l'individu, compréhension des règles et des consignes, esprit critique, autonomie, responsabilité, participation et créativité : chaque enfant devient citoyen pas à pas au détour d'une situation de classe, d'une page d'histoire ou de sa participation à la vie de son entité !

Par leur engagement au sein du Conseil des Juniors, nos jeunes participent activement à la vie d'Estaimpuis ! Chacun des juniors a, pour preuve de son engagement, prêté serment entre les mains de M. le Bourgmestre et reçu l'écharpe représentative de celui-ci.

Lors d'une première réunion préparatoire ayant pour but de répondre au mieux aux souhaits et attentes de nos juniors, chacun a pu s'exprimer et proposer les activités qu'il souhaitait voir réaliser cette année. Parmi les idées suggérées par les conseillers : une activité de sensibilisation à la sécurité routière en collaboration avec la police de proximité, la réalisation de cartes de Noël pour les personnes seules, l'organisation d'une bourse aux vêtements et aux jouets, une journée avec les homologues du Conseil municipal des enfants de Leers-France, la participation à l'opération «Tornade blanche», l'amélioration du quotidien dans leur école…

Pour clôturer cette séance d'installation et en prélude à la Journée mondiale du don d'organes qui s'est tenue le 17 octobre, l'ASBL SDO a sensibilisé l'ensemble des personnes présentes au don d'organes. Et au final, le traditionnel lâcher de ballons, symbole d'espoir...

## LES MEMBRES DU CONSEIL DES JUNIORS SONT :

**VAN HONACKER Eva, GOUWY Amandine, ANE Maly, GUERRA Shayma, MULLIE Nicolas, DELBECQUE Clara, VALENTIN Alix, GLORIEUX Tom, FAVRE Emir, DEGRAEVE Adèle, TALPE Salomé, CROWIN Emma, DEPRETS Chloé, DESMULIER Alana, RINGARD Augustin, LEVEUGLE Emeline, COPPENS Camille, GEKIERE Lilian, ROISSE Eva, BUYCK Alexis, VANDERDOODT Adèle, EL HABRI Anwar.**

# C'ETAIT IL Y A LONGTEMS... LES CAFES A ESTAIMPUIS

## SUR LA PLACE

● **Au Pigeon bleu** (actuellement Le p'tit Cœur, tenu alors par Adhémar, s'est appelé aussi «au Charron», c'était le café des «coulonneux», puis des «footeux»)
● **Au Picotin**
● **Chez Flore VANNESTE**
● **Chez Léa HUBAUT**
● **Chez COMMERMAN** (actuellement pharmacie)
● **A la Cloche d'Or** (tenu par Clovis KERWYN, c'était le café des musiciens ; ceux-ci répétaient tous les samedis jusqu'aux aurores l'unique concert de l'année à la Sainte-Cécile)

## RUE DU CIMETIERE

● **Café du Parc** (tenu par Marie VERLEYEN, épouse de Julien VANSTEELANT, dans la rangée de nouvelles maisons)
● **Chez DUPONT** (on disait «la maison Couronnée DUPONT»)
● **Olivier RIE** dit «Fidrique» (champêtre, première maison à droite)
● **Chez LAHOUSSE** (sabotier, à gauche)

## RUE DE L'EGLISE

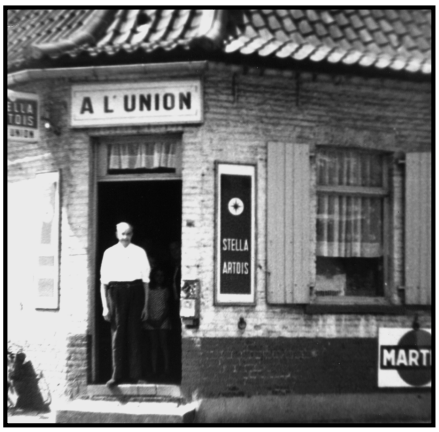
● **Café de l'Union** (tenu par «Chau Cler», local des pinsonneux et des bourleux dans les années 60)

## RUE DU MOULIN MASURE

● **Chez DECUYPER** (ancienne poste, face au château, avant Mc Bride)

## RUE DES RESISTANTS

● **Au Casino** (local de répétition de la Lyre, face au garage VANHOUTTE)
● **Au Rossignol**
● **Chez COUQUE** ou café Saint Eloi







à l'angle de la rue des Résistants et de la rue du Saclet)

## RUE JEAN LEFEBVRE

● **Café des Sports**

## RUE DU PONT TUNNEL

● **Chez VINDE- VOGEL**

## CHAUSSEE DE DOTTIGNIES

● **HALLEUMIEUX** (actuellement boulangerie Pierre-Alain, café tenu par Adrien et Marie-Louise, qui y faisaient des frites)
● **Café de la Régie**

## RUE HERMONPONT

● **Chez VANNESTE** (on disait aussi «chez Pétrole», démoli)
● **Au Cœur joyeux** (n°16)
● **Chez Gaston HUBAUT** (marchand de charbon)
● **Au Maçon** (tenu par Lucien HINNENS, photos)

## AU CANAL

● **L'Eclusier**

## RUE DES OUVROIRS

● **Aline DEPROST** (café-bourloire, n°25)
● **Chez GILLEMAN** (café-boucherie)

## NON SITUES

**Chez DUMAZIE** (bar-tabac)
**Chez PONNECHELLE** (Petit-Paris)
**Albert LECLERCQ** (tabac-café)
**Marthe RASSON**
**Chez MIROUX** (marchand de vélos)
**Chez OTTIER**
**Chez MASURELLE**
**Chez VERMOER**
**A la Botte d'Or** (tenu par Arthur HENNION, cordonnier, dit «Arthur Mendache»)
**Café de l'Yser** (tenu par Florimond HUBAUT)

Nous remercions : Jean HENNION (+), J-P DONKEL, Françoise HINNENS, Jaqueline SALEMBIER-DESMET, Serge BROGNIART, le Club Photos d'Estaimpuis.




**« Lorsque Raphaël donnait de son instrument, ça prenait dans les jambes et toute la famille se mettait alors à frétiller et à chanter : « c'est la danse du SPIROU » (…). Chacun y venait avec l'illusion d'être pressé, juste pour in chiffler eun, et raconter une garzounette à l'compagnie » DONKEL, J-P., «Sauve qui peut», une «espèce» en voie d'extinction.**

**Attention, cette liste basée sur les souvenirs des personnes n'est pas exhaustive et peut comporter certaines erreurs. Elle ne demande qu'à être corrigée ou complétée.**

# OXY'JEUNES CELEBRE



# SON PREMIER ANNIVERSAIRE

Le 22 octobre dernier, les autorités communales avaient convié parents et jeunes pour célébrer ensemble le premier anniversaire de la Maison de Jeunes «Oxy'Jeunes».





Et on peut dire qu'en un an, Oxy'jeunes a bien grandi. Petit à petit, le bouche à oreille a fonctionné, signe de la qualité des services proposés et comme l'a rappelé le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL au cours de son allocution, «ce sont à présent 100 membres inscrits et une fréquentation moyenne de 20 jeunes qui viennent profiter quotidiennement de la multitude d'activités sportives et ludiques proposées gratuitement sous l'œil avisé de Mike, notre éducateur professionnel. En plus d'offrir des occupations et inculquer les valeurs que nous voulons mettre en avant telles que le respect et la solidarité, Oxy'jeunes contribue à renforcer le lien social au sein de notre entité en collaborant avec d'autres associations estaimpuisiennes dont «Coton de Soi» qui prend en charge des patients présentant des troubles de la mémoire, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

## DE NOMBREUX PROJETS

**Autre signe de sa vitalité, de nombreux projets en cours de maturation se concrétiseront très bientôt comme la mise en place d'un Conseil des jeunes qui aura son mot à dire sur la conduite des activités d'Oxy'jeunes, des échanges avec la Maison de jeunes de Leers France ou encore la finalisation des démarches pour que notre Maison de Jeunes soit reconnue officiellement. A cela, ajoutons que Mike passera prochainement son permis bus, ce qui lui permettra de véhiculer nos jeunes en toute sécurité pour des activités extérieures, ce qui complétera davantage encore l'offre déjà bien étoffée».**

## OXY' JEUNES

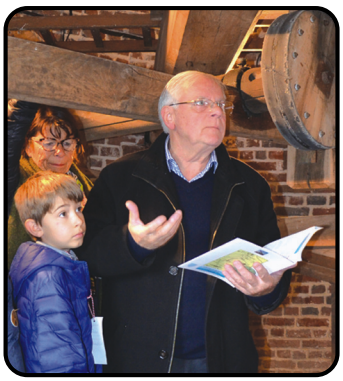
**MAISON DE JEUNES**
**Rue du Centre**
**LEERS-NORD**
**Tél : 0474.88.23.42**
**mike.moerman@estaimpuis.be**

21ème édition

# JOURNEE PLACE AUX ENFANTS

**C'est le 15 octobre dernier qu'avait lieu la 21 ème édition de «Place aux enfants». En effet, une centaine de jeunes ont sillonné l'entité afin de découvrir le quotidien des artisans et commerçants, ils ont pu découvrir l'envers du décor, ... ferme pédagogique, château de la Royère, boulangerie, bibliothèque, commissariat de police, ... des lieux habituellement inaccessibles les ont accueillis pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes. Cette journée a vu au final l'installation du nouveau Conseil des Juniors.**



## DECOUVERTE DU MONDE DES ADULTES



